

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1609

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 18

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« l'absorbante »

les mots :

« la société absorbante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.